

Références systèmes Bovins Lait

des réseaux d'élevage d'Auvergne et Lozère

Version Cantal

Tableau récapitulatif des
principaux résultats

Choix des cas-types

Contacts

Actualisation 2009

édition: 18 Mai 2010

Avec la participation financière du CASDAR de FranceAgrimer et de l'Union Européenne.



RESEAUX
D'ÉLEVAGE



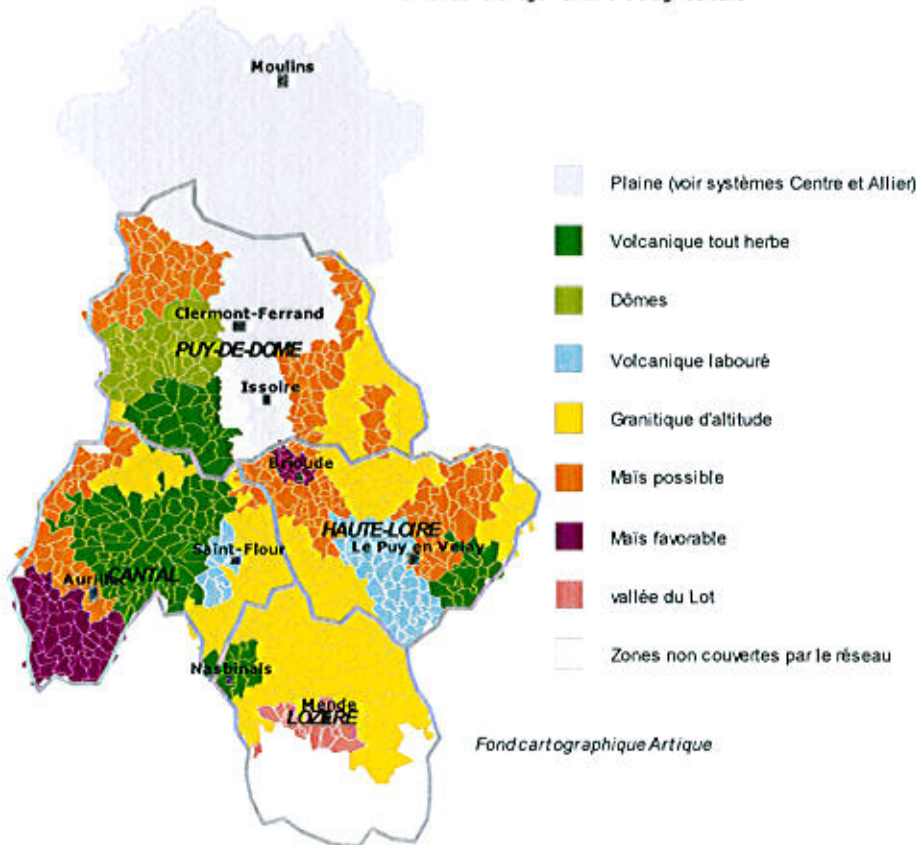
CHAMBRE
D'AGRICULTURE



INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Zonage fourrager Massif central

Institut de l'élevage - Chambre d'agriculture



1- Volcanique tout herbe et Dômes :

La zone haute (1000 à 1200 m) concerne les régions agricoles des Monts du Cantal, du Cézalier-Sancy et du Mézenc-Meygal. La zone de moyenne altitude (800 à 1000 m) est limitée à la région des Dômes, elle est plus intensive.

Les sols à dominante volcanique et les précipitations abondantes et régulières (1350 mm en moyenne par an) assurent une pousse d'herbe continue durant la saison de pâturage, à l'exception du Mézenc, plus séchant. Par contre la durée d'hivernage est longue.

Les surfaces d'exploitation sont en majeure partie composées de prairies permanentes. C'est une zone importante d'estive.

2- Volcanique labouré:

Velay volcanique de la Haute-Loire et Planèze de St-Flour. L'altitude moyenne se situe autour de 1000m. La pluviométrie est faible (800 mm) et mal répartie, ce qui entraîne un déficit fourrager estival. Les sols ont un bon potentiel, le relief est peu accidenté et une grande partie des parcelles est mécanisable. Ceci permet entre autre la culture de céréales de montagne et de lentilles en rotation avec des prairies temporaires. Le maïs rare, est limité par l'altitude.

3- Granitique d'altitude:

Cette zone dénommée « granitique » englobe des terrains géologiques cristallins et métamorphiques.

C'est la zone la plus étendue, elle comprend le Livradois, les Monts du Forez, le Velay granitique et la Margeride. L'altitude est comprise entre 800 et 1200 m. La pluviométrie (900 à 1200 mm) est correcte, mais les sols (arènes granitiques) sont sensibles à la sécheresse estivale ; aussi il y a souvent déficit d'herbe en été.

4- Zone intermédiaire à maïs possible

Cette zone correspond aux contreforts de la zone 3. L'altitude est souvent inférieure à 800m et la pluviométrie est faible (900 mm). Les sols (granitique, métamorphiques ou sédimentaires) sont séchant ce qui entraîne un déficit marqué d'herbe en été. Le maïs est possible mais les rendements sont irréguliers.

5- Zone favorable au maïs

C'est essentiellement la Châtaigneraie du Cantal. L'altitude inférieure à 700 m permet la culture du maïs avec de bons rendements (> 10 TMS/ha). La pluviométrie moyenne est de 1300 mm par an, mais les sols formés sur granite ou schiste ont une faible capacité de rétention d'eau. Les exploitations sont de petite taille et les systèmes intensifs. Les surface d'exploitation sont en grande partie labourables. La culture du maïs entre en rotation avec des céréales auto-consommées et des prairies temporaires.

[Retour au sommaire](#)

Références systèmes Bovins Lait

des réseaux d'élevage d'Auvergne et Lozère

Zones

**volcanique tout herbe
et
volcanique labouré**

**granitique d'altitude
zone à maïs possible
zone à maïs favorable**



Références systèmes Bovins Lait

des réseaux d'élevage d'Auvergne et Lozère



Zones
volcanique tout herbe
et
volcanique labouré

Détail des cas-types

**Tableau récapitulatif des
principaux résultats**

Retour sommaire général



-- > pour accéder aux informations sur un cas-type, cliquer sur le code de ce cas-type dans la colonne de droite du tableau ci-dessous.

Volcanique tout herbe

AOC
Cantal
Bleu

Système laitier spécialisé, 285000 litres de quota

45 Primholstein à 6600 l conduites en race pure

72 ha de prairies permanentes

BL15

AOC
Cantal
Bleu

Système laitier spécialisé, 160 000 l de quota

33 vaches Prim'holstein avec croisement partiel.

Conduite peu intensive avec enrubannage et céréales.

BL16

AOC
Cantal
Bleu

Double troupeau, 125000 l de lait + broutards

22 vaches laitières et 29 vaches allaitantes Salers

65 ha en prairies naturelles, dont 24 ha de montagne d'estive.

BL18

AOC
Salers
Cantal
Bleu

Système laitier avec fabrication de fromage Salers

270 000 l de quota dont 185 000 l transformés en Cantal et Salers

54 vaches Montbéliardes, 65 ha de prairies permanentes.

BLFcs

Volcanique labouré

AOC
Cantal
Bleu

Double troupeau, 200 000 litres de lait + reports et bourrets.

33 vaches laitières Montbéliardes et 40 vaches allaitantes Aubrac.

SAU de 100 ha : 95 ha de prairies et 5 ha de céréales.

BL22

Conseil pour une bonne lecture des fiches:

- se mettre en affichage **plein écran**
- pour avoir plus de **détails**: cliquer sur le **texte bleu**
- pour **remonter** aux sommaires: cliquer sur le **texte rouge**
- Pour retour **Affichage normal**: faire **Echap**
- Pour **imprimer** repérer le N° des pages

Retour sommaire

Laitier spécialisé

Modernisé Prim'holstein

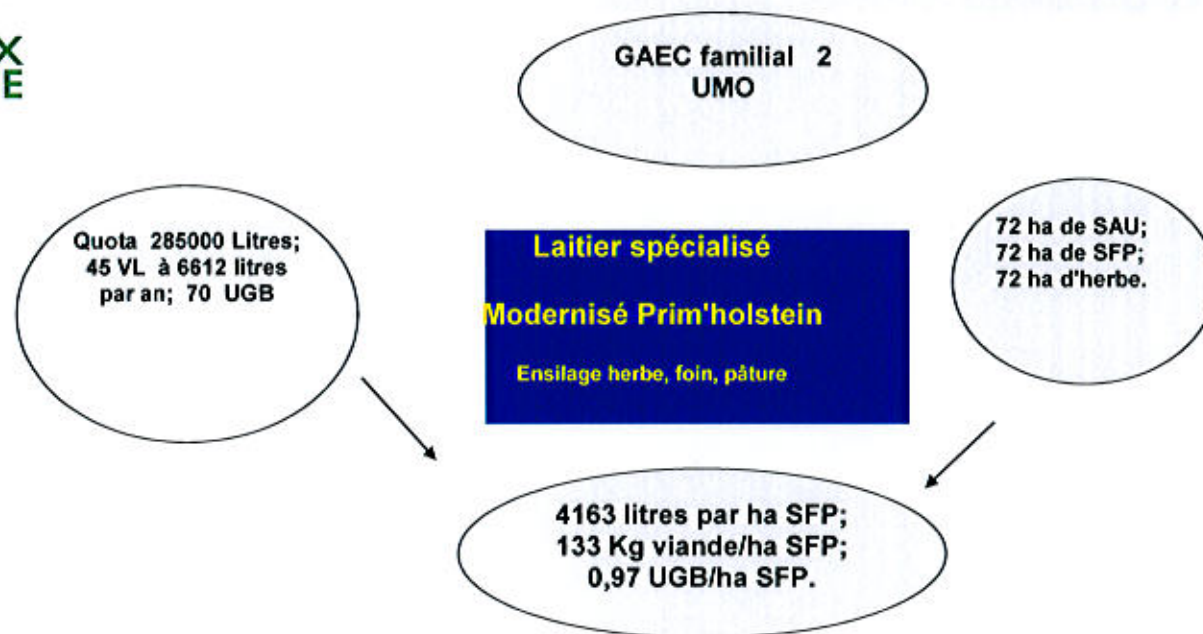
Ensilage herbe, foin, pâture

Quota : 285 000 litres

45 Prim'Holstein à 6600L conduites en race pure

72 ha de prairies permanentes

Plus value AOP Cantal et Bleu intégrée (12,2€/1000 l sur 12 mois)

RESEAUX
D'ELEVAGEConseillers départementaux:

Clémentine LACOUR	EDE63	04 73 44 46 35
Régine TENDILLE	CA43	04 71 07 21 00
Mathilde BONESTEBE	CA15	04 71 45 55 00
Yannick PECHUZAL	CA15	04 71 45 55 00
Jean-Louis BALME	SUAMME C	04 66 65 62 00

Appui régional:

Jean-Luc REUILLON	Institut de l'élevage	04 73 28 99 21
-------------------	-----------------------	----------------

Domaine de validité

SAU de 65 à 75 ha
lait produit de 260000 à 340000 L
VL de 40 à 55
VA de 0 à 0
Chargement de 0,9 à 1,2 UGB/SFP

Pour en savoir plus:

Les surfaces

Le troupeau laitier

Le troupeau viande

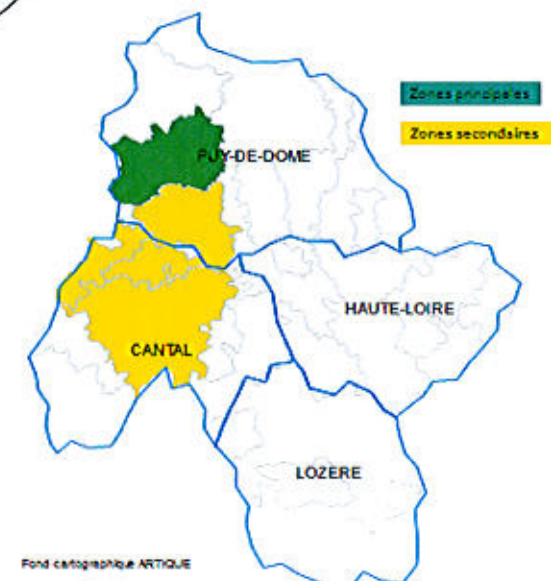
Résultats économiques 2009

Chiffres clés 2009

Retour grille des cas-types**Localisation**

Zone volcanique tout herbe des Dômes
800 à 1000 m d'altitude

Localisation du BL15



Les surfaces

72 ha de SAU; 72 ha de SFP; 72 ha d'herbe.

Les surfaces en herbe : 72 ha

dont prairies permanentes 72 ha

dont prairies temporaires 0 ha

Blocs (base)	Surface	N	P	K	Rendement des récoltes d'herbe		
					TMS stock/ha		
					1ère C	2ème C	3ème C
Pâturage Vaches Laitières	16 ha	15					
Pâturage Génisses et taries	17 ha	15					
Ensilage + pâturage	10 ha	85	20	25	3,6		
Ensilage + Foin + Pâturage	10 ha	85	20	25	3,6	2,5	
Foin + Pâturage	8 ha	10			4,0		
Foin + Foin + Pâturage	12 ha	40	15		4,0	2,5	
Moyenne des surfaces en herbe		38	8	7			

Les cultures fourragères : 0 ha

Culture	Surface	N	P	K	Rendement
Moyenne des cultures fourragères		0	0	0	

Les cultures de vente: 0 ha

Blocs	Surface	N	P	K	Rendements
Moyenne des céréales et cultures de vente		0	0	0	

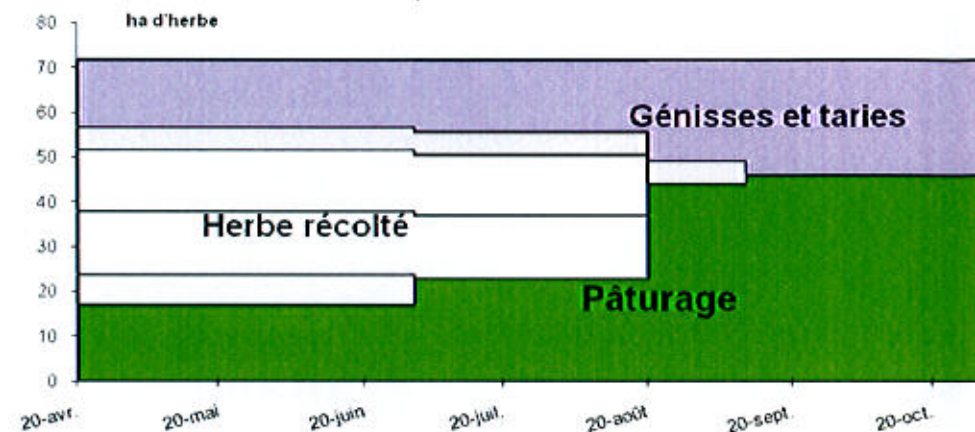
Gel 0,0 ha

Bilan des minéraux (KG/ha)	N*	P	K
*(hors fixation symbiotique)	40	5	9

Assolement



Prairies permanentes



La zone volcanique tout herbe des Dômes est bien arrosée.

La pluviométrie de l'ordre de 1000 mm/an est bien répartie.

De plus, le sol a une bonne capacité de rétention d'eau qui permet d'avoir suffisamment d'herbe en été pour le pâturage et la réalisation de 2èmes coupes.

L'ensilage d'herbe représente 35% des fourrages récoltés.

L'obtention des bons taux (TB et TP) se fait avec des fourrages de qualité et des concentrés adaptés.

Avec ce niveau de chargement, la conduite des pâtures des génisses

est plutôt extensive pour éviter les excédents de stocks fourragers.

Indicateurs surfaces

SFP/SAU	100%
Surfaces pastorales/SFP	0%
Chargement corrigé :	0,97 UGB/ha
Maïs fourrage /SFP	0%
1ères coupes/surface en herbe	55%
2èmes coupes/1ères coupes	54%
Fourrages récoltés par UGB :	3,0 TMS
N/ha SFP	38 N
Lait produit par ha SFP :	4163 L
Kg de viande produits par ha :	153 Kg

Le troupeau laitier

285000 Litres de quota; 45 VL à 6612 litres par an

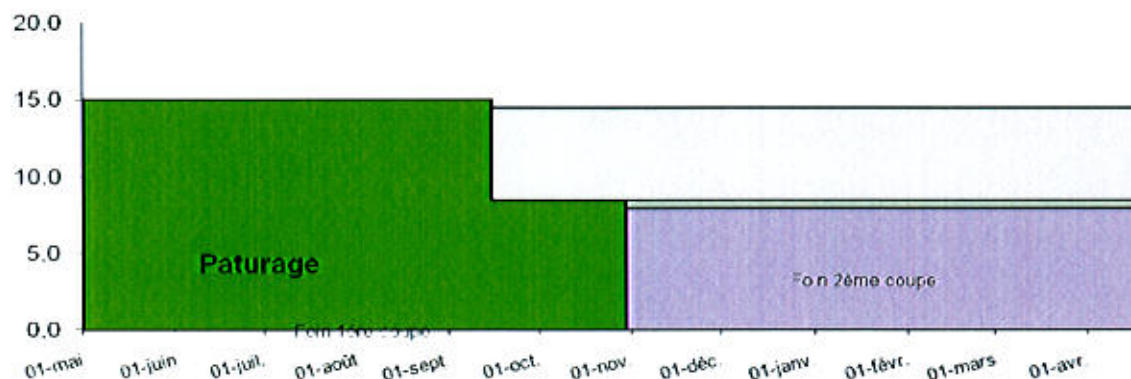


Alimentation

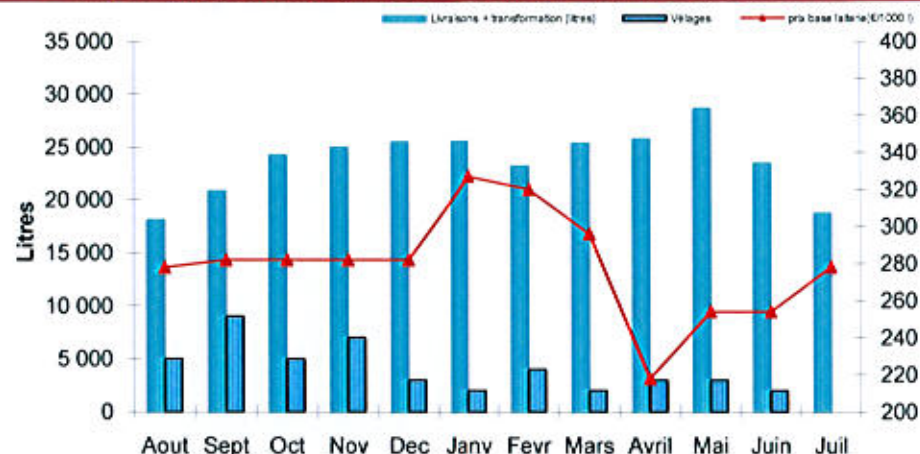
Besoins fourragers par UGB

(en T de MS utile)

	Vaches laitières	génisses laitières	Troupeau allaitant	pour le troupeau
Ensilage d'herbe 1ère coupe	1,4			69
Foin 2ème coupe	1,1			52
Foin 1ère coupe	0,3	2,3		68
Total	2,8	2,3		189



Répartition mensuelle des vélages et des livraisons



Exploitation avec des vaches de race Prim'Holstein.

Presque la totalité des inséminations se fait en race pure
seuls 20 % des veaux nés sont croisés.

Les vélages se déroulent principalement en été automne
bien qu'il y en ait un peu toute l'année.

La moitié des génisses vêle à 2 ans et l'autre à 3 ans.

Il y a 2 bœufs laitiers par an conduits avec les GL

Les bœufs sont vendus autour de 30 mois

Indicateurs troupeau laitier

UGB lait/UGB totaux	97%
Lait produit par VL :	6612 L
Prix du lait	311 €/1000 L
TB moyen :	41,0 g/L
TP moyen :	32,5 g/L
Taux de renouvellement :	31%
Besoins de fourrage stockés par UGB :	2,7 TMS
Dont fourrage acheté	0,0 TMS
Concentré et minéraux par VL	1501 kg
Concentré et minéraux des VL	225 g/L
% des concentrés BL achetés	100%

Résultat économique

Année
2 009

Produit Brut		130 360 €
(% sur PB)		65 180 € par UMOF
68%	Lait 285 Mille litres vendus	88 622 €
	100% en laiterie à :	299 € 85 145 €
	plus-value signe de qualité	12 € 3 477 €
11%	Viande troupeau lait	14 440 €
	13 Réformes 7000 l Holstein	
	18 veau pur (3s) Holstein	
	9 veau Cr limousin (5s) Holstein	
	2 Boeuf de race laitière fini herbe	
0%	Viande troup. allaitant	0 €
0%	Cultures de vente :	0 €
	Céréales autoconsommées	0 €
	cultures vendues	0 €
9%	Aides PAC 1er pilier	11 201 €
	Aides couplées*	446 €
	Aides découplées*	10 090 €
	140 € par ha surface totale	
	Franchise	665 €
12%	Aides 2ème pilier	16 098 €
	PHAE 2	3 963 €
	ISM	12 135 €
0%	Aides conjoncturelles	0 €

* après application de la modulation

Charges **73 600 €**

Charges		32 851 €
Opérationnelles	Animales	32 851 €
	concentrés et min.	21 072 €
	Frais d'élevage	7 823 €
	Frais vétérinaires	3 956 €
	Divers animaux	0 €
	Surfaces	5 484 €
	Engrais et amend.	3 898 €
	semences et phyto	0 €
	Divers surfaces	1 586 €
	Travaux par tiers	2 878 €
Structurelles	Charges sociales expl	7 407 €
	salaires et CS	0 €
	Carburants lub.	4 646 €
	Entretien matériel	4 655 €
	Entretien bâtiments	489 €
	Fermages+IF	5 555 €
	Assurances	3 701 €
	E.G.E.	2 326 €
	frais gestion	1 774 €
	Divers	1 576 €
29%	E.B.E	56 761 €
14%	soit pour une annuité de	18 134 €
	amortissements	27 418 €
30%	un disponible de	38 626 €
	Frais financiers	4 534 €
	Revenu agricole	24 809 €
	19 313 € par UMOF	

Capital d'exploitation hors foncier:		362 686 €	5204 €/UGB
Dont :	Bâtiments	161 582 €	
	matériel	114 509 €	
	Cheptel	72 404 €	
	Stocks et en terres	14 191 €	

DPU (Droits à Paiement Unique)

0 DPU Jachères à	0 Euros
72 DPU normaux à	150 Euros

	Paiements bruts	Modulation	Paiements nets
Paiements couplés	480 €	34 €	446 €
dont SCOP SNF	0 €	0 €	- €
dont SCOP SF	0 €	0 €	- €
dont atelier lait	480 €	34 €	446 €
dont atelier viande	0 €	0 €	- €
Paiements découplés	10 849 €	759 €	10 090 €
Total	11 329 €	793 €	10 536 €
Paiement après la franchise de 4760 Euros ->			11 201 €

Le cas-type étant établi en vitesse de croisière, il ne tient pas compte des variations d'inventaire, en effectifs et en valeurs, qui résultent des transitions d'adaptation à la PAC

Exploitation adhérente à la charte des bonnes pratiques d'élevage.

Indicateurs économiques

Charges opérationnelles animales	471 €	par UGB
Cout des concentrés et min. VL :	58 €	/1000 L
Cout alimentaire (hors travaux 1/3)	68 €	/1000 L
Frais d'élevage	112 €	par UGB
Frais vétérinaires	57 €	par UGB
Charges opérationnelles végétales	76 €	par ha SAU
Main d'œuvre	6%	du PB
Foncier	4%	du PB
Mécanisation	9%	du PB
Charges de mécanisation	169 €	par ha SAU
EBE hors Main d'œuvre et foncier	54%	